

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME du dépôt d'une motion visant au versement d'une indemnité aux conseillers municipaux.
- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 26 mai 2014 A L'UNANIMITE.
- FIXE à 9 le nombre des adjoints au Maire A LA MAJORITE.
- PROCÈDE à l'élection d'un 9^{ème} adjoint au Maire, Madame Annabelle VICENTE A LA MAJORITE.
- REJETTE la motion visant au versement d'une indemnité aux conseillers municipaux *A LA MAJORITE*.
- FIXE les indemnités du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués *A LA MAJORITE*.
- AUTORISE Monsieur le Maire à créer à compter du 1er octobre 2014 un poste de gardien de Police municipale (catégorie C, filière Police municipale) et un poste d'ingénieur principal (catégorie A, filière Technique) *A L'UNANIMITE*.
- ACTUALISE la liste des véhicules de service et leur attribution A L'UNANIMITE.
- APPROUVE le règlement intérieur du Conseil Municipal A LA MAJORITE.
- CONFIRME la perception de la Taxe communale sur la consommation finale d'électricité par la commune et son coefficient multiplicateur à 8,12. *A L'UNANIMITE*.
- APPROUVE la mise en place d'un groupement de commandes et son projet de convention, entre les communes de Jouy-Le-Moutier et Eragny-sur-Oise, dans le cadre du renouvellement du marché de restauration scolaire, AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au dit groupement et DESIGNE les représentants de la commune qui siégeront à la commission d'appel d'offres du groupement comme suit : Monsieur Jean-Pierre HARDY (titulaire) et Monsieur Olivier FOURCHES (suppléant) *A LA MAJORITE*.
- ENTEND une information sur la rentrée scolaire 2014.
- ATTRIBUE une aide exceptionnelle de 300 \in à une famille éragnienne dans le cadre de la 2^{ème} édition des Jeux olympiques de la jeunesse *A L'UNANIMITE*.
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 650 € à l'association EMEX A L'UNANIMITE.
- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 1 000 € à l'association Centre d'Activités Musicales *A LA MAJORITE*.

- DECIDE dans le cadre de la bourse à projet, le versement d'une subvention de 1 500 € à l'association Eragny Lecture A LA MAJORITE.
- DECIDE de solliciter une subvention de 11 000 euros auprès de la Mission centenaire, dans le cadre du projet « Eragny au cœur de la Mission centenaire » *A L'UNANIMITE*.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levé à 22 heures 10.

<u>Etaient présents</u>:

Mesdames, Messieurs, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Abdelhakim (prénom d'usage Akim) BOUKDOUR, Monique MERIZIO, Frédéric PARENT, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, adjoints au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Mamadou WADE, conseillers municipaux délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Alain GAUDISSIABOIS, Pierre HERBELOT, Frédérick TOURNERET, Annabelle VICENTE, Aurélie LEBRUN, Alexandre KARADJINOV, Jérôme GONTIER, Uma SANKAR, Elodie SPRINGER, Virgile EDRAGAS (à partir de 20h40), Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Stéphane CAPDET, Yannick MAURICE, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Karim ZIABAT, conseillers municipaux représentant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Nadine VANNEUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO. Madame Stéphanie AUVILLE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY.

Absent: Monsieur Virgile EDRAGAS (jusqu'à 20h40).

Madame Monique MERIZIO a été désignée comme secrétaire de séance.